

Nomination d'un artiste

PERTINENCE	• La déclaration de l'artiste ou la description de sa pratique et les documents justificatifs communiquent une vision artistique passionnante. • Le candidat démontre un lien vital et pertinent avec les contextes artistiques, culturels, esthétiques, géographiques, linguistiques ou communautaires. • Le travail du candidat est ancré dans le lieu, répondant aux besoins, à l'histoire ou aux communautés locales ou régionales.
IMPACT	• Le candidat fait preuve d'innovation ou de créativité dans la mise en relation des arts, de la communauté et de la vie civique. • La candidature démontre que l'obtention du prix ferait considérablement progresser la carrière, la pratique ou la visibilité du candidat. • Le travail du candidat renforce les liens, le sentiment d'appartenance et la participation des résidents et de la communauté culturelle. • Les projets du candidat ont un impact durable sur la communauté, par exemple en transformant l'espace, en favorisant le partage des connaissances ou en renforçant les capacités.
ÉQUITÉ	• Le candidat s'identifie à un ou plusieurs des groupes prioritaires décrits dans les lignes directrices (si applicable). • La pratique du candidat démontre son alliance ou sa collaboration avec une ou plusieurs communautés prioritaires. • Le travail du candidat amplifie les voix marginalisées, représente les histoires sous-représentées ou célèbre le patrimoine culturel.